

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU MARDI 17 SEPTEMBRE 2019

Le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni à la Station d'Épuration Nemosia (STEP), rue des étangs à Saint Pierre Lès Nemours, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Casimir WROBEL.

Après appel des membres présents dans le cadre des affaires relevant de la compétence eau potable et la désignation d'un secrétaire de séance, Monsieur Frédéric DEMASSON, le Président déclare la séance ouverte à 18h40.

**Présents** : M. WROBEL Casimir, Président, Mme BEAUVAIS Evelyne, M. BODIN Jean, M. BRIAND Thierry, M. COFRECES Segundo, M. DARVILLE Camille, M. DEMASSON Frédéric, M. GRAVIER Denis, M. JOUE Gérard, M. LEOEUF Jacky, M. NEHOULT Jean-Pierre, M. ORIGNE Thierry, M. PEGAZ FIORNET Guy, M. PEUTOT Christian, M. TURPIN Jean, M. VALEUR Patrick, M. VALLERY Thierry, M. VIEIRA Orlando

**Excusés** : M. MACAK Daniel (ayant donné procuration à M. TURPIN Jean) M. BAURY-SAILLY Frédéric, M. LANLARD Patrick, M. CHANTEREAU Guillaume, M. CLERGEOT Philippe, M. MARTIN Jean Claude, M. ROUX Philippe, M. SAYDE Thierry, M. THIERRY Simon

**Assistaient également à la réunion :**

Mme PASKA Stéphanie, M. LECLOU Fabrice du SIAEP de Nemours Saint Pierre  
M. ROUILLE Jean-Michel de SAUR

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION

Le Président rappelle les différentes affaires exposées lors de la précédente réunion du 25 juin 2019 et, à l'unanimité, les membres présents en adoptent le Procès-verbal.

# SYNTHÈSE DES AFFAIRES PRÉSENTÉES

| OBJET  |  | PAGE    |
|--|--|---------|
| RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE EXERCICE 2018 |  | 4 À 26  |
| AFFAIRES DIVERSES  |  | 27 À 42 |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.)— EXERCICE 2018

Le Président rappelle qu'en application de l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016, le président de l'établissement public de coopération intercommunale présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement destiné notamment à l'information des usagers.

Le Président invite Monsieur Fabien Rabouille du Cabinet COGITE, en charge de l'établissement du RPQS, à présenter à l'assemblée ce rapport (le support projeté en séance figure en pages suivantes) et, à l'issue de cette présentation, sur proposition du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service eau potable pour l'exercice 2018

## Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Service eau potable Exercice 2018

*... à destination des usagers...*

*... pour plus de transparence...*

*... élaboré par la collectivité responsable de l'organisation du service...*

*... pour mieux évaluer la qualité et le prix du service à l'utilisateur.*



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## Les indicateurs de performance du service

| Thème              | Code   | Libellé   | 2017    | 2018    |
|--------------------|--------|---|---------|---------|
| Abonnés            | D101.0 | Estimation du nombre d'habitants desservis  | 22 966  | 22 966  |
| Abonnés            | D102.0 | Prix TTC du service au m3 pour 120 m3   | 3,58 €  | 3,62 €  |
| Abonnés            | D151.0 | Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service  | 2 jours | 2 jours |
| Qualité de l'eau   | P101.1 | Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie                 | 100%    | 100%    |
| Qualité de l'eau   | P102.1 | Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques | 98%     | 92%     |
| Réseau             | P103.2 | Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable   | 99      | 99      |
| Réseau             | P104.3 | Rendement du réseau de distribution   | 79,80%  | 80,04%  |
| Réseau             | P105.3 | Indice linéaire des volumes non comptés   | 6,19    | 6,03    |
| Réseau             | P106.3 | Indice linéaire de pertes en réseau   | 4,54    | 4,86    |
| Réseau             | P107.2 | Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable  | 0,04%   | 0,04    |
| Qualité de l'eau   | P108.3 | Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau   | 100%    | 100%    |
| Gestion financière | P109.0 | Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité  | 3 365 € | 4 208 € |
| Abonnés            | P151.1 | Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées  | 2,06    | 2,05    |
| Abonnés            | P152.1 | Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés   | 96,97%  | 97,70%  |
| Gestion financière | P153.2 | Durée d'extinction de la dette de la collectivité   | 12,5    | 12,1    |
| Gestion financière | P154.0 | Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente   | 0,6     | 1,81%   |
| Abonnés            | P155.1 | Taux de réclamations  | 0,92    | 0,91    |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## SOMMAIRE

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>Les usagers du service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre</b> .....      | <b>5</b>  |
| 1.1      | Les abonnés du service.....  | 5         |
| 1.2      | Les volumes consommés.....   | 7         |
| <b>2</b> | <b>Les installations du service public d'eau potable</b> .....                                 | <b>8</b>  |
| 2.1      | Ouvrages de production d'eau potable.....  | 8         |
| 2.2      | Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau.....   | 8         |
| <b>3</b> | <b>La gestion du service public d'eau potable</b> .....  | <b>10</b> |
| 3.1      | Le contrat de concession de service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre..... | 10        |
| 3.2      | Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....                         | 11        |
| <b>4</b> | <b>L'activité du service d'eau potable en 2018</b> .....                                       | <b>12</b> |
| 4.1      | La production d'eau potable.....   | 12        |
| 4.1.1    | Bilan des prélèvements et achats d'eau.....  | 12        |
| 4.1.2    | Suivi de la qualité des ressources.....  | 13        |
| 4.2      | La distribution d'eau potable.....   | 13        |
| 4.2.1    | La qualité de l'eau distribuée.....  | 13        |
| 4.2.2    | La performance du réseau de distribution.....  | 14        |
| 4.2.3    | Les indicateurs clientèle.....   | 14        |
| 4.3      | Les travaux réalisés.....  | 15        |
| 4.3.1    | Opérations réalisées par le concessionnaire du service d'eau potable.....                      | 15        |
| 4.3.2    | Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire.....     | 15        |
| 4.3.3    | Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....                                 | 16        |
| <b>5</b> | <b>Les aspects financiers du service public d'eau potable</b> .....                            | <b>17</b> |
| 5.1      | Les comptes du concessionnaire du service public d'eau potable.....                            | 17        |
| 5.1.1    | Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2018.....                                 | 17        |
| 5.1.2    | Equilibre global du contrat de concession de service public.....                               | 18        |
| 5.2      | Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.....  | 19        |
| 5.3      | La facturation de la redevance Eau potable.....  | 20        |
| 5.3.1    | Principe et montant de la redevance.....   | 20        |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

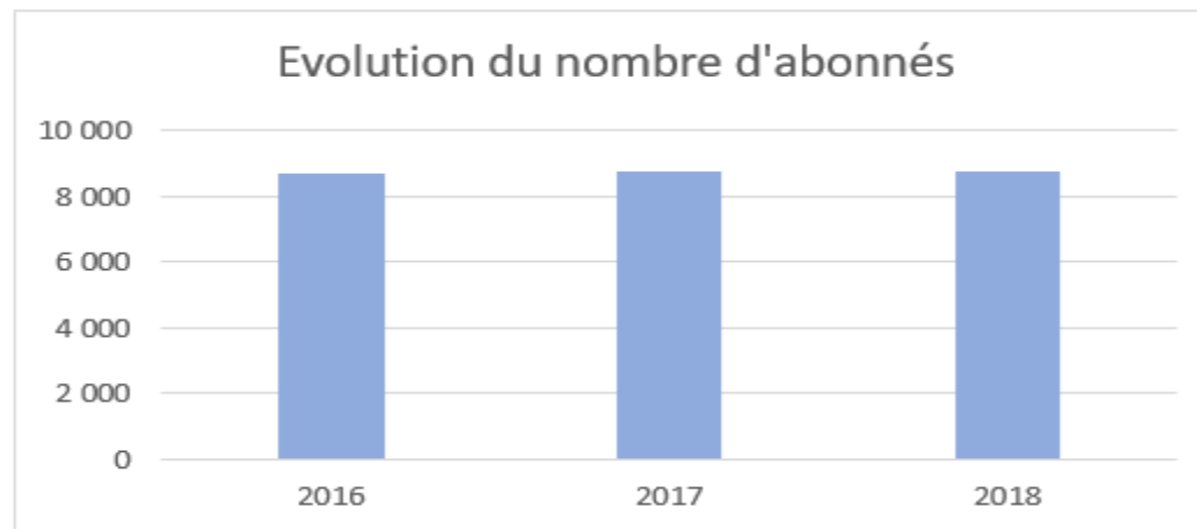
|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| 5.3.2    | La facture Eau potable des usagers .....                           | 21        |
| 5.3.3    | Etat des impayés.....  | 21        |
| <b>6</b> | <b>Annexes.....</b>  | <b>22</b> |
| 6.1      | Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire..... | 22        |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 1 Les usagers du service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre

### 1.1 Les abonnés du service

En 2018, **8 776 abonnés** étaient recensés sur le service de distribution d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint Pierre :



Le service a gagné **45 abonnés** en 2018 soit une progression de **0,5%**.

Le ratio d'habitants par abonnement domestique est de **2,62 habitants par abonnement**.

Les communes ayant transféré leur **compétence Eau potable au SIAEP de Nemours Saint Pierre** sont les suivantes :

- **Aufferville**
- **Bagneaux-sur-Loing**
- **Chatenoy**
- **Chevrainvilliers**
- **Darvault**
- **Faÿ-lès-Nemours**
- **Nemours**
- **Ormesson**
- **Saint-Pierre-lès-Nemours**



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Le service d'eau du SIAEP de Nemours Saint -Pierre a également établi

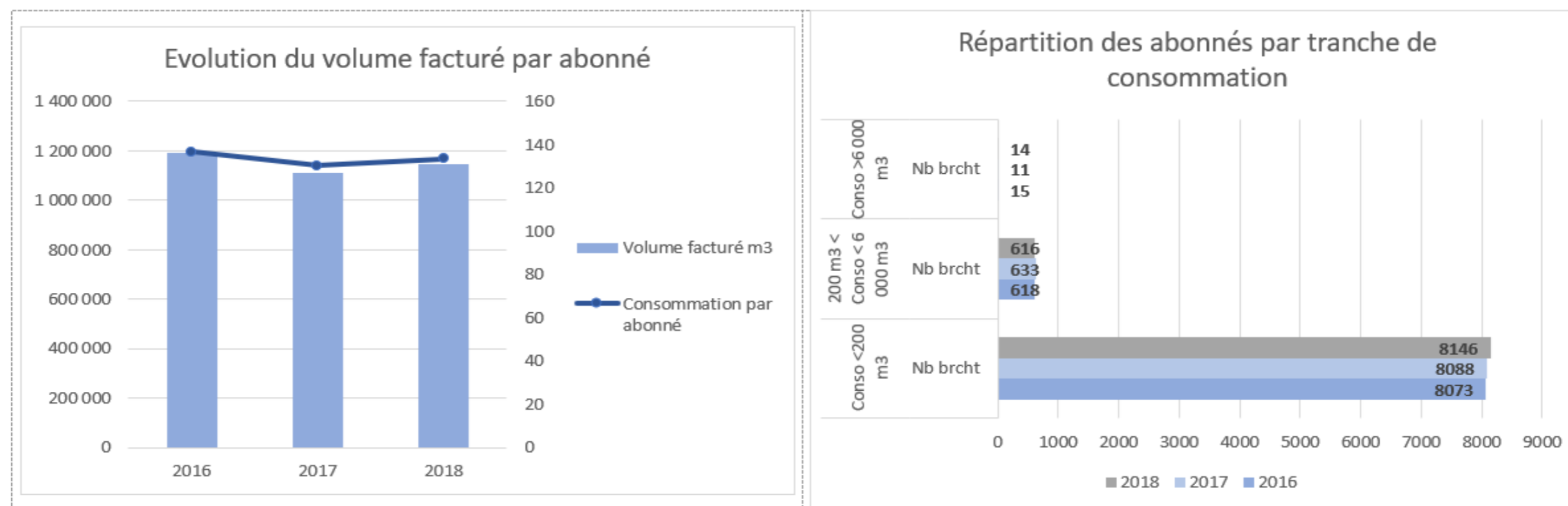
- Une convention d'achat d'eau en gros avec le SIAEP du Plateau du Sud du Bocage pour recevoir :
  - De l'**eau potable** à partir du raccordement au lieu-dit « Glandelles » jusqu'à **2 000 m<sup>3</sup> par an**
- Une convention d'achat d'eau en gros avec la ville de Paris pour recevoir
  - De l'**eau potable** à partir du raccordement sur la conduite de Chaintreauville

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 1.2 Les volumes consommés

En 2018, ramenés à 365 jours, **1 171 066 m<sup>3</sup>** ont été livrés aux usagers du SIAEP de Nemours Saint-Pierre, soit une hausse de **3,0%** par rapport à l'année précédente.

La consommation moyenne par abonné s'établit pour 2018 à **133 m<sup>3</sup> par abonné**, en hausse de **2,44%** par rapport à l'année précédente.



Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ne vend pas d'eau en gros à d'autres services.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 2 Les installations du service public d'eau potable

### 2.1 Ouvrages de production d'eau potable

Pour alimenter son service de distribution en eau, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose en propre des installations suivantes :

- **6 forages**, dont un droit d'eau à partir des sources de la Joie et Chaintreauville (Eau de Paris)
- **1 station de production (UTEF)** d'une capacité nominale de **605 m<sup>3</sup>/h**



### 2.2 Les ouvrages de stockage et de distribution d'eau

Pour distribuer l'eau potable à l'ensemble des usagers, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre dispose des installations suivantes :

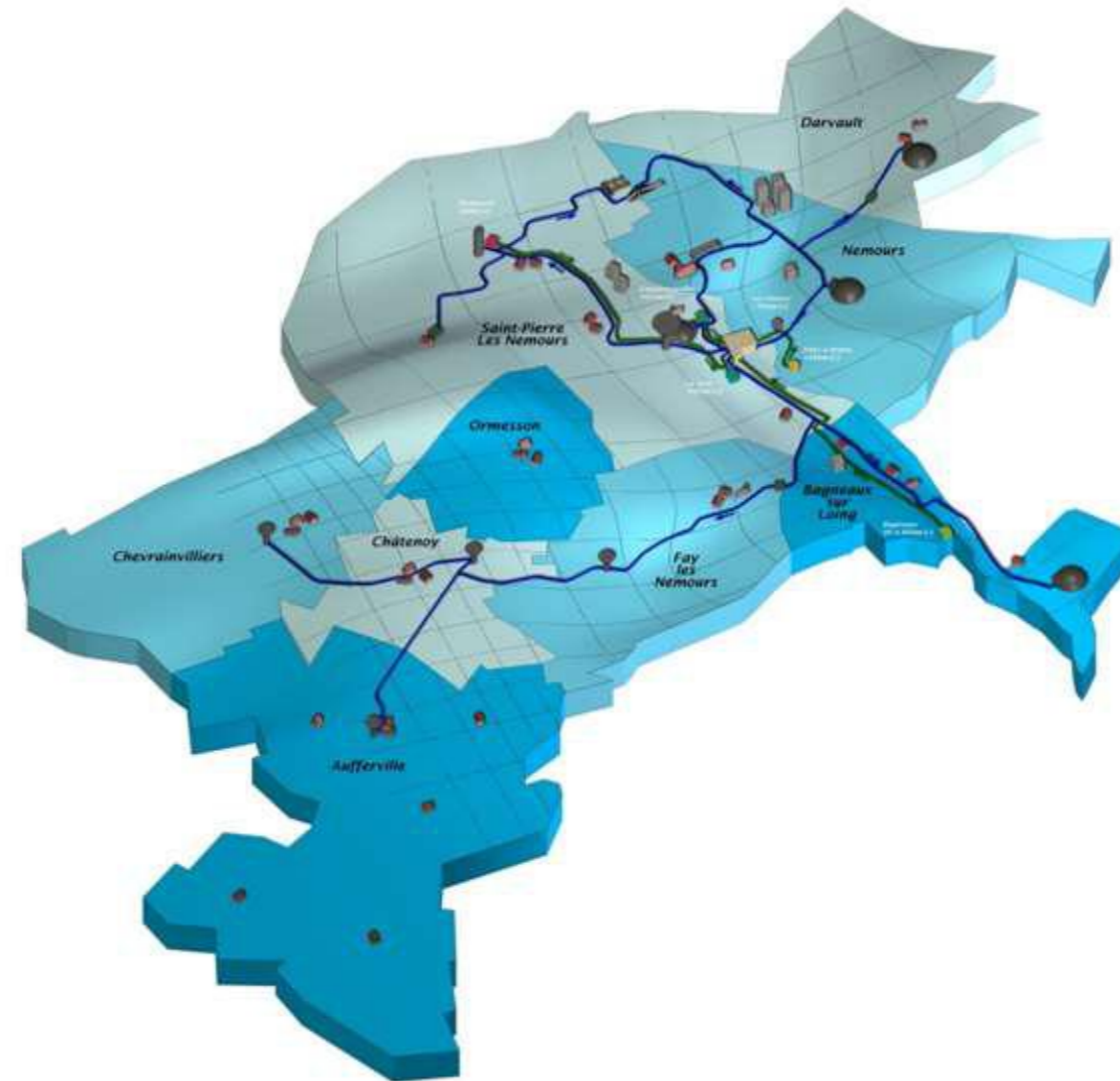
- **7 réservoirs et 6 bâches de reprise et de surpression** pour une capacité de stockage de **7 360 m<sup>3</sup>**
- **6 installations de surpression**
- **190,745 km de réseau de distribution équipé de :**
  - 11 débitmètres
  - 40 prélocalisateurs de fuites
- **8 776 branchements** dont environ 1886 en plomb soit 21% du total
- **8 776 compteurs**



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

L'ensemble des installations a été inséré dans un système d'information géographique. L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été évalué à 99 points sur 120.

Synoptique du réseau du SIAEP de Nemours Saint-Pierre



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 3 La gestion du service public d'eau potable

### 3.1 Le contrat de concession de service public d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a confié la gestion de son service de distribution d'eau potable à la société **SAUR**.

En vertu du **contrat de concession de service public (ex-délégation de service public)**, qui lui a été accordé pour **12 ans** à partir du 1er janvier 2016, la société SAUR est responsable :

- De l'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service eau potable
- Du financement et de la réalisation des travaux concessifs suivants :
  - Renouvellement d'un tiers des branchements en plomb présents sur le service, soit 681 branchements
  - Financement d'un fonds de travaux pour le renouvellement des canalisations
  - Installation d'équipements de sectorisation
    - 4 compteurs ou débitmètres
    - 40 prélocalisateurs acoustiques
  - Installation d'équipements d'amélioration et de sécurisation de la qualité de l'eau :
    - 1 analyseur de chlore au niveau du réservoir de Darvault
    - 1 chloration relai au niveau de l'accélérateur de Darvault
    - 1 vidéo surveillance sur chacun des 6 points de production
  - Réalisation d'un site internet
- De la mise en œuvre des actions suivantes :
  - Réalisation d'un bilan carbone tous les 2 ans
  - Etude d'une filière de recyclage des compteurs renouvelés
  - Implantations de ruches sur le site de l'UTEP
  - Diagnostic énergétique de l'UTEP tous les ans
- Des relations avec les abonnés,
- De la perception de la redevance auprès des usagers tant pour sa part que pour celle revenant à la collectivité.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 3.2 Les moyens du concessionnaire et du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

La SAUR met à disposition des usagers du service d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre:

- Un point d'accueil clientèle ouvert à Nemours  
*25 route de Montargis  
77140 Nemours  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30*
- Une agence en ligne sur internet où les clients peuvent :
  - Souscrire un nouveau contrat
  - Payer leurs factures
  - S'informer sur le service



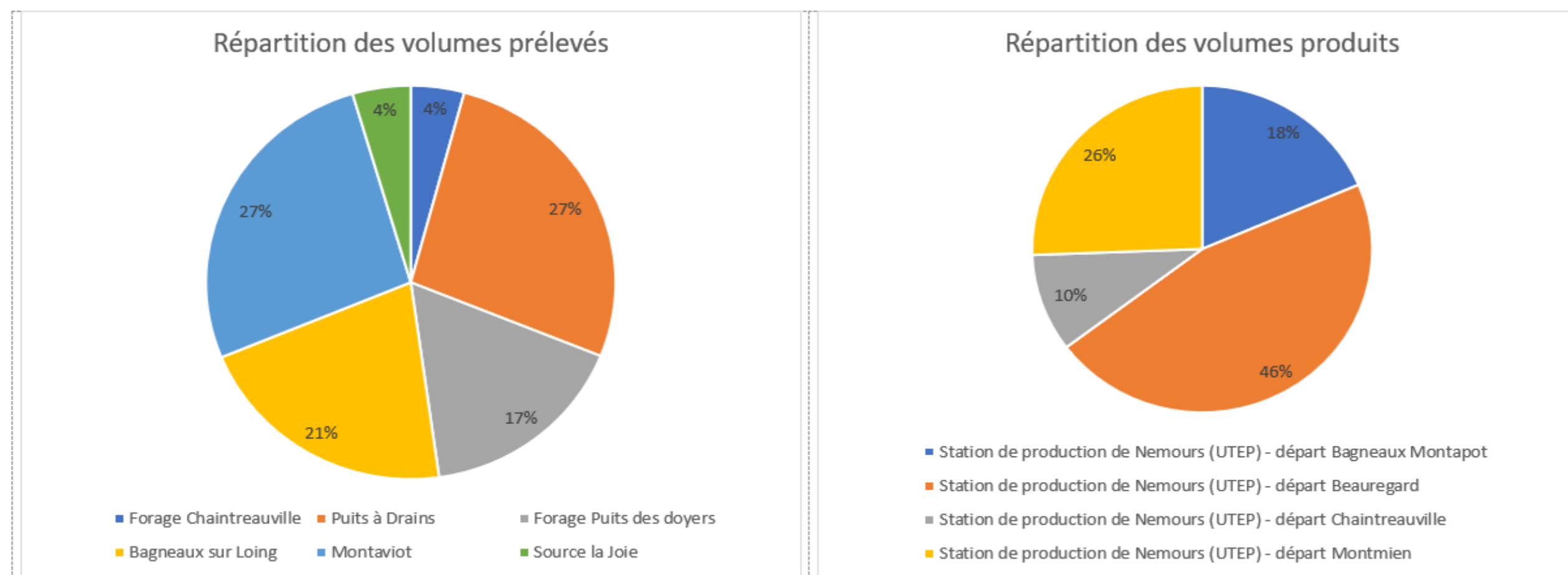
# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 4 L'activité du service d'eau potable en 2018

### 4.1 La production d'eau potable

#### 4.1.1 Bilan des prélèvements et achats d'eau

En 2018, le service d'eau potable du SIAEP de Nemours Saint-Pierre a produit **1 559 792 m<sup>3</sup>**



En 2018, le SIAEP de Nemours Saint-Pierre a importé **5 669 m<sup>3</sup>**.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 4.1.2 Suivi de la qualité des ressources

Les 6 forages du SIAEP de Nemours Saint-Pierre disposent d'un arrêté préfectoral de DUP :

| Ressource  | DUP        |
|--|------------|
| Puits des Doyers   | 21/06/1982 |
| Puits à Drains rayonnants  | 04/07/2008 |
| Forage de Bagneaux sur Loing                                     | 24/02/1982 |
| Forage de Montaviot  | 02/07/1982 |
| Forage de Chaintreauville Saint Pierre                           |            |
| Forage de Chaintreauville Nemours (Source de Joie, Eau de Paris) | 18/04/2013 |

L'indice d'avancement de protection de la ressource [P108] est **100%**.

## 4.2 La distribution d'eau potable

### 4.2.1 La qualité de l'eau distribuée

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée est effectué par l'ARS (Agence Régionale de Santé). En plus de ce contrôle officiel, des mesures d'autocontrôle sont réalisées par le concessionnaire (ex-délégué).

En 2018, les **42** contrôles bactériologiques et **50** contrôles physico-chimiques réalisés sur l'eau distribuée sur le SIAEP de Nemours Saint-Pierre ont conclu à :

- **100% de conformité sur les paramètres bactériologiques**
- **92% de conformité sur les paramètres physico-chimiques**

**L'eau distribuée sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre est de bonne qualité.** Quatre mesures du nickel au niveau d'un robinet de la mairie de Darvault en avril et août 2018 ont fait apparaître des valeurs supérieures à la norme. Des investigations ont été menées au niveau du réseau interne à la mairie. L'origine principale du nickel dans les réseaux de distribution d'eau provient du matériau de la robinetterie. Le recontrôle fin août était conforme.



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 4.2.2 La performance du réseau de distribution

La performance du réseau de distribution est caractérisée par la maîtrise des pertes d'eau tout au long de la chaîne de distribution.

En 2018, **312 531 m<sup>3</sup> d'eau ont été perdus sur le réseau de distribution du SIAEP de Nemours Saint-Pierre**, soit **-4 256 m<sup>3</sup> de pertes en moins** qu'en 2017.

**Le rendement du réseau** caractérise la proportion d'eau perdue par rapport au volume mis en distribution et est égal au ratio suivant :

$$\frac{\text{Volume consommé autorisé} + \text{Volume vendu en gros (m}^3/\text{an)}}{\text{Volume produit} + \text{Volume acheté en gros (m}^3/\text{an)}}$$

NB : Le volume consommé autorisé comprend :

- Le volume d'eau potable vendu aux usagers domestiques et municipaux
- Le volume d'eau brute vendu aux industriels
- Le volume consommé pour les besoins du service

En 2018, le rendement s'élève à **80,0%**, soit **une amélioration de 0,2 points par rapport à 2017**.

L'**indice linéaire de pertes du réseau d'eau potable**, dont l'interprétation est moins intuitive que le rendement, est cependant un meilleur indicateur car il est directement proportionnel au volume des pertes, indépendamment de l'importance du volume consommé par les usagers :

$$I.L.P. = \frac{\text{Volumes des pertes en eau (m}^3/\text{an)}}{\text{Linéaire de réseau (km)} \times 365 \text{ (jours)}}$$

En 2018, l'ILP est égal à **4,49 m<sup>3</sup>/km/j**, en progression **de -0,5 m<sup>3</sup>/km/j par rapport à 2017**.

## 4.2.3 Les indicateurs clientèle

|   | 2017   |
|---|--------|
| Taux d'interruptions de service non-programmées (/1000 abonnés) | 2,05 ‰ |
| Taux de respect du délai d'ouverture des branchements           | 97,7%  |
| Nombre de réclamations enregistrées par le concessionnaire      | 29     |

RPQS – Exercice 2018

14

### Comment améliorer les performances des réseaux ?

De la recherche de fuites à la gestion des pressions ou encore aux travaux de réparations localisés, en passant par le renouvellement de canalisations et l'équipement des réseaux en compteurs de sectorisation, les moyens sont nombreux, mais parfois coûteux, pour améliorer les performances des réseaux.

La responsabilité de ces différentes actions se partage entre le concessionnaire et la collectivité.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 4.3 Les travaux réalisés

### 4.3.1 Opérations réalisées par le concessionnaire du service d'eau potable

Les travaux réalisés en 2018 par le concessionnaire (ex-déléataire) sont les suivants.

- **Renouvellement :**
  - **36 équipements** (dont 2 grosses réparations) – 128 622 €
  - **41 branchements plomb eau potable**
  - **533 compteurs**, soit 16,4 % du parc

L'avancement fin 2018 du programme contractuel de renouvellement de branchements sur la durée du contrat est de :

- 23% pour le Plomb, soit 169 branchements

- **Travaux de premier établissement :**
  - **36 branchements neufs** – 40,3 k€

### 4.3.2 Solde des comptes financiers relatifs aux engagements contractuels du concessionnaire

|                          | Solde au 31/12/2018 |
|--------------------------|---------------------|
| Compte de renouvellement | 3 689 €             |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 4.3.3 Opérations réalisées par le SIAEP de Nemours Saint-Pierre

Les travaux réalisés en 2018 par le Syndicat ont représenté un montant total de **446 651,00 € ht** :

- **Renouvellement et réhabilitation :**
  - **Renouvellement de la canalisation Rue des Chaudins à Nemours** – 134 000,00 €
  - **Pose de 7 débitmètres pour la recherche de fuites sur Saint Pierre Lès Nemours** – 56 440,00 €
  - **Travaux de rebouchage des forages (Aufferville, Chevrainvilliers, Darvault, Fay Lès Nemours, Nonville et d'appoint des Doyers)** – 140 295,00 €
  - **Mise aux normes ATEX (ATmospheres EXplosives) du local éthanol à l'UTEP** – 37 034,00 €
  - **Sécurisation du réservoir de Montapot sur 70 ml** – 7 775,00 €
  - **Sécurisation du réservoir de Chatenoy (mise aux normes de la clôture)** – 7 953,00 €
  - **Travaux de sécurisation des bâches de Beauregard** – 63 154,00 €



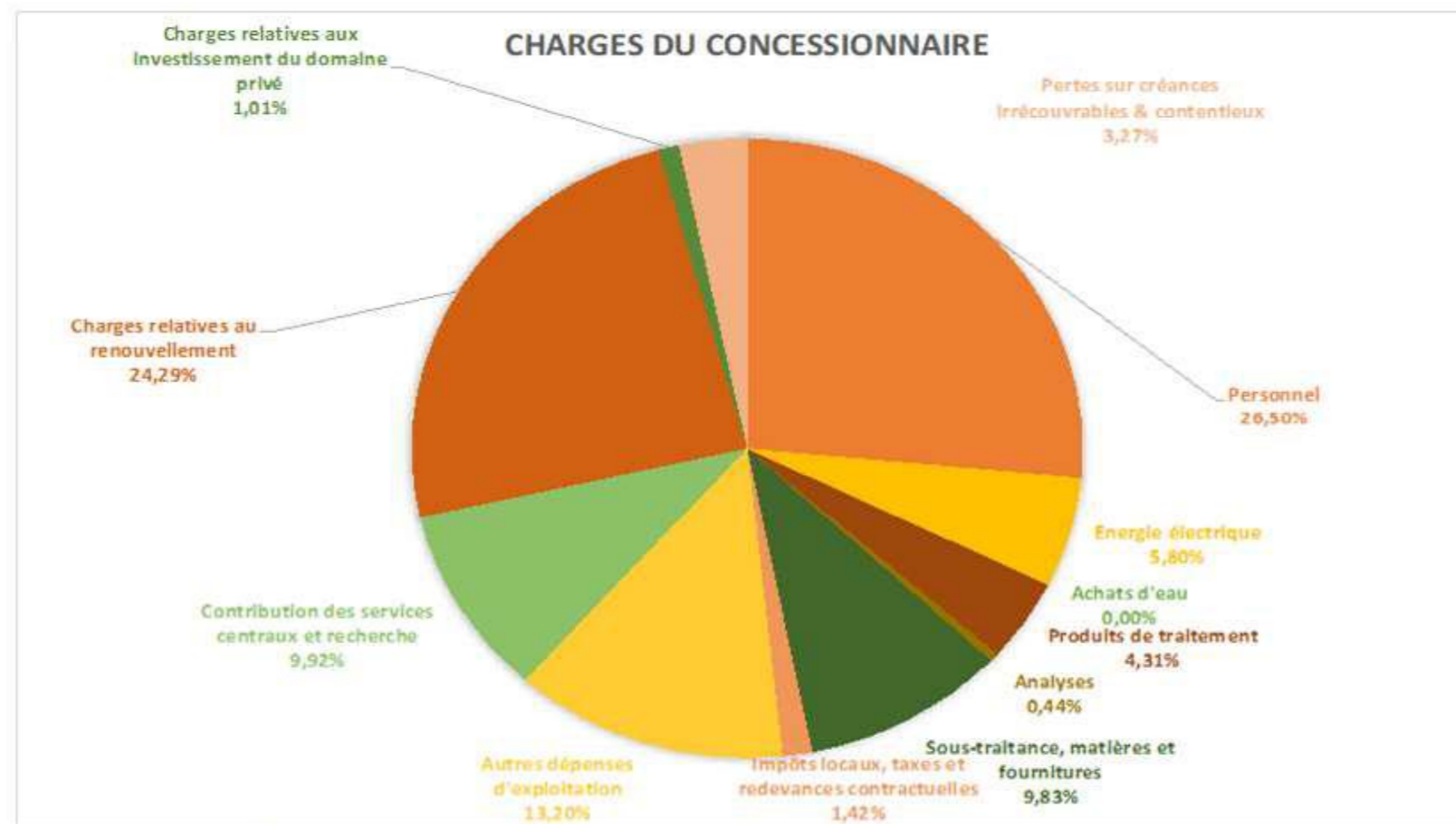
*Travaux de sécurisation des bâches de Beauregard*

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 5 Les aspects financiers du service public d'eau potable

### 5.1 Les comptes du concessionnaire du service public d'eau potable

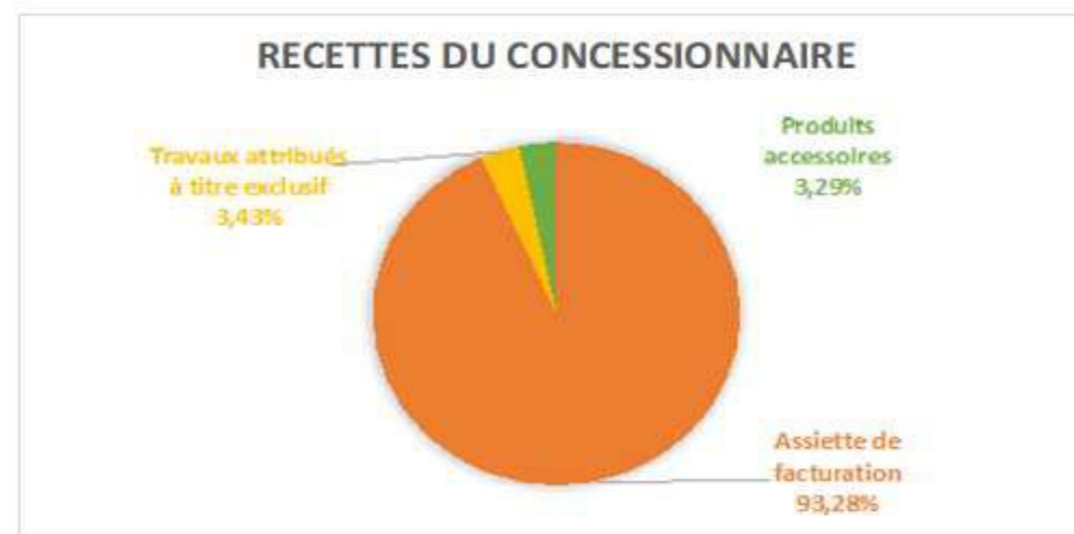
#### 5.1.1 Détail des charges et recettes du concessionnaire en 2018



En 2018, les charges du concessionnaire (ex-délégataire) se sont élevées à **1 843 k€**. Ces charges sont assumées par le concessionnaire à ses risques et périls.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

En 2018, les recettes du concessionnaire se sont élevées à 1 784 k€.



## 5.1.2 Equilibre global du contrat de concession de service public

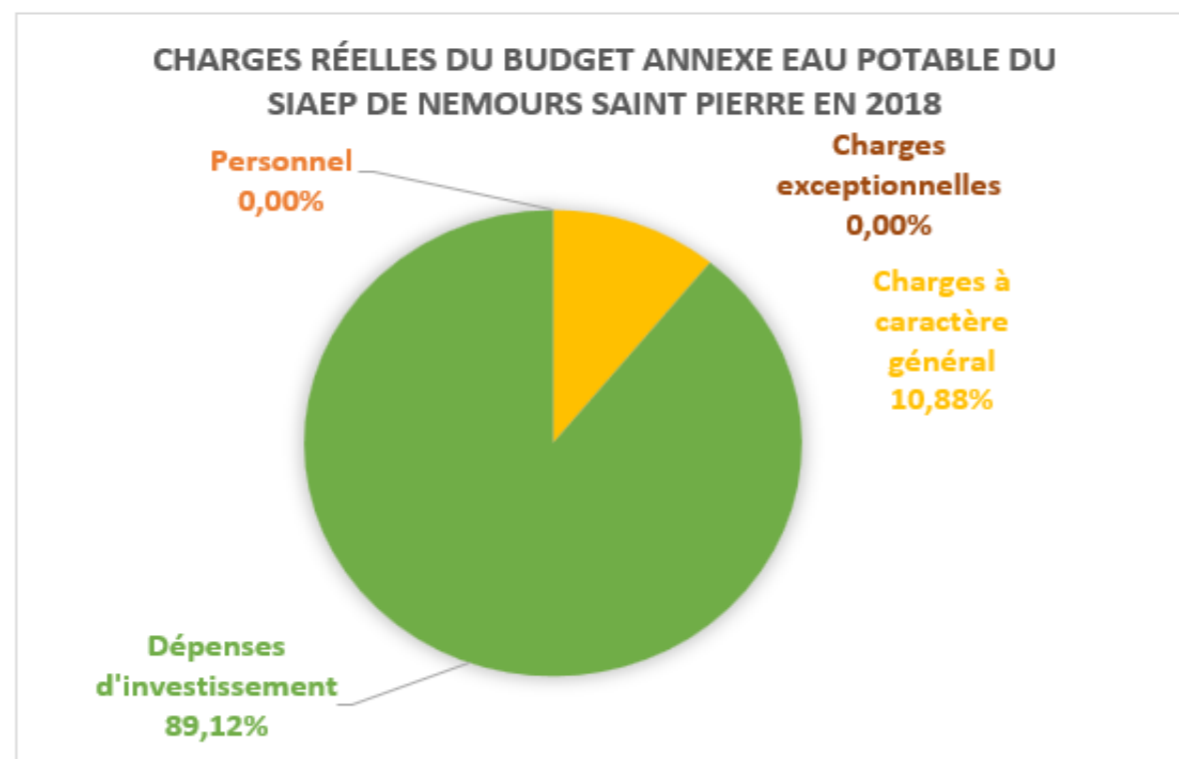
En 2018, le concessionnaire annonce un résultat négatif, il représente **-3,4% du chiffre d'affaire** réalisé.



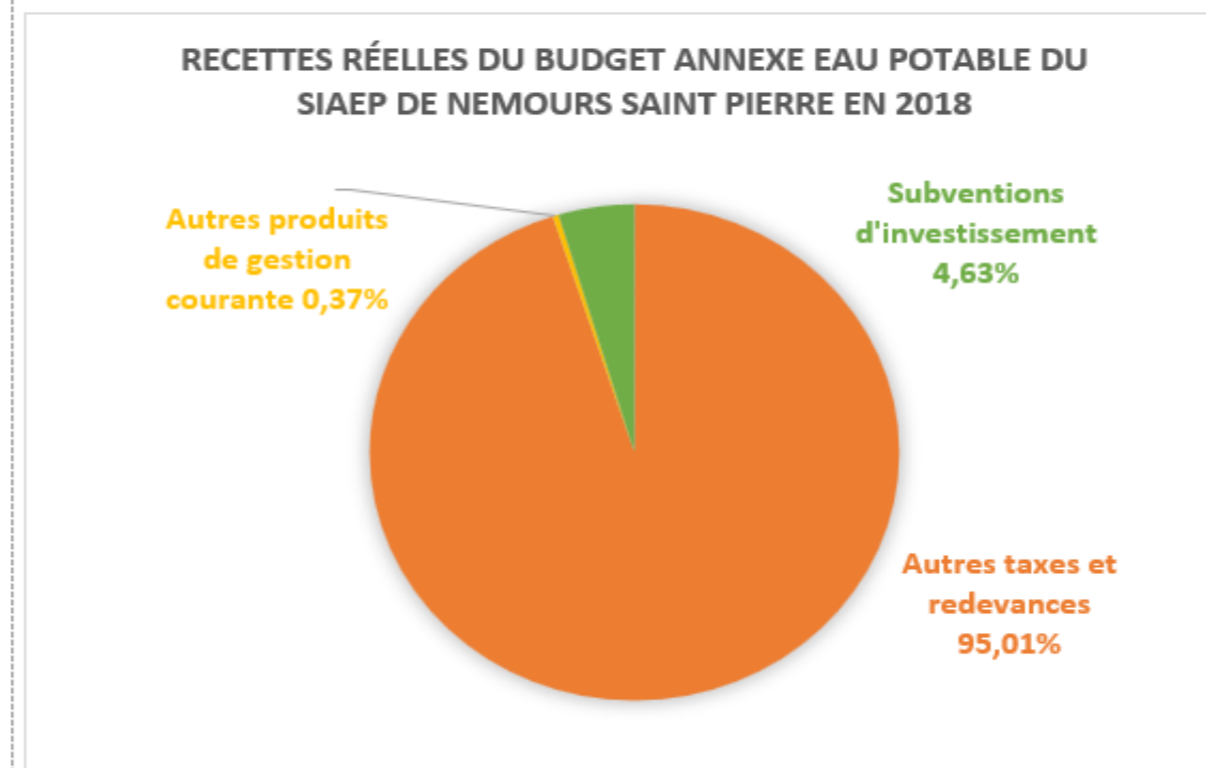
# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 5.2 Le budget du SIAEP de Nemours Saint-Pierre

En 2018, les **charges réelles assumées par le Syndicat** pour le service Eau potable se sont élevées à **321 602,73 €**



En 2018, les **recettes réelles assumées par le Syndicat** pour le service Eau potable se sont élevées à **1 479 638,86 €**



En 2018, les **charges financières se sont élevées à 1 324 751,08 €**, soit 735 220,97 € de remboursement du capital et 589 530,11 € d'intérêts d'emprunt.

Au 31/12/2018, la situation du budget annexe Eau potable à la clôture de l'exercice était la suivante :

- **Capital restant dû : 16 653 658,48 €**
- **Solde d'exécution : 1 376 199,56 €**

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 5.3 La facturation de la redevance Eau potable

### 5.3.1 Principe et montant de la redevance

Le tarif est instauré en contrepartie du service public d'eau potable rendu qui comprend, la production d'eau potable et son acheminement jusqu'au robinet de l'utilisateur.

La redevance eau potable est établie en fonction des charges du service public de l'eau potable et des programmes d'investissement mis en œuvre pour entretenir et développer le patrimoine du service.

Les modalités de facturation sont fixées dans le règlement du service.

- **Quel est le volume pris en compte ?**  
L'assiette de la redevance se base sur la consommation en eau potable relevée au compteur de chaque usager.
- **Qui perçoit l'argent de la facture d'eau potable ?**
  - Une part « Concessionnaire » de la redevance revient à la SAUR pour la gestion du service et les travaux qui lui ont été confiés
  - Une part « Collectivité » de la redevance revient au SIAEP de Nemours Saint-Pierre pour les travaux
  - Une part « Taxes » de la redevance revient à l'agence de l'eau Seine Normandie, pour la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau

| Les tarifs eau qui ont été appliqués en 2016 sont présentés ci-contre : | 1er janv 2017 | 1e janv 2018 | 1e janv 2019 |
|---|---------------|--------------|--------------|
| <b>Part Concessionnaire</b>   |               |              |              |
| Par fixe annuelle   | 42,05 €       | 42,05 €      | 43,44 €      |
| Part variable   | 1,1489 €      | 1,1473       | 1,2217       |
| <b>Part Collectivité</b>  |               |              |              |
| Part fixe   | 0,00 €        | 0,00 €       | 0,00 €       |
| Part variable   | 1,2500 €      | 1,2500 €     | 1,2500 €     |
| <b>Taxes</b>  |               |              |              |
| Ag de l'eau - Prél.   | 0,0860 €      | 0,1300 €     | 0,1500 €     |
| Ag de l'eau - Poll.   | 0,4200 €      | 0,4200 €     | 0,3800 €     |
| Régul Ag de l'eau - Poll.   | 0,1000 €      | 0,1000 €     | 0,000 €      |
| <b>TVA</b>  | <b>5,5%</b>   | <b>5,5%</b>  | <b>5,5%</b>  |

Le tarif de la part « Collectivité » est fixé chaque année par délibération du Conseil Syndical.

Les tarifs de la part « Concessionnaire » ont été fixés lors de la signature du contrat de concession. Le tarif du concessionnaire (ex-déléataire) est indexé chaque trimestre pour tenir compte de l'évolution globale des prix dans le secteur d'activité concerné.

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 5.3.2 La facture Eau potable des usagers

La relève des compteurs est une fois par an par le concessionnaire.

En 2018, le montant de la facture d'eau potable pour un **volume type de 120 m<sup>3</sup>** s'est établi à **425,84 €TTC** soit **3,55€ par m<sup>3</sup>**.



## 5.3.3 Etat des impayés

En 2018, le **taux d'impayés**, sur les factures de l'année précédente, était de 1,81% sur le service du SIAEP de Nemours Saint-Pierre.



# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

## 6 Annexes

### 6.1 Comptes annuels de résultat d'exploitation du concessionnaire

| CARE  | 2018           | Produits (k€)                                    | 3 789,6        |
|---|----------------|--|----------------|
| <b>Charges (k€)</b>   | <b>3 849,5</b> | <b>Assiette de facturation</b>                   | <b>1 697,0</b> |
| <b>Personnel</b>  | <b>488,6</b>   | <b>Collectivité et autres organismes publics</b> | <b>2 006,0</b> |
| <b>Énergie électrique</b>                                     | <b>106,9</b>   | <b>Travaux attribués à titre exclusif</b>        | <b>40,3</b>    |
| <b>Achats d'eau</b>   | <b>0,0</b>     | <b>Produits accessoires</b>                      | <b>46,3</b>    |
| <b>Produits de traitement</b>                                 | <b>79,4</b>    | <b>Résultat avant impôt</b>                      | <b>-59,9</b>   |
| <b>Analyses</b>   | <b>8,2</b>     | <b>Résultat</b>                                  | <b>-59,9</b>   |
| <b>Sous-traitance, matières et fournitures</b>                | <b>181,3</b>   |  |                |
| <b>Impôts locaux, taxes et redevances contractuelles</b>      | <b>26,2</b>    |  |                |
| <b>Autres dépenses d'exploitation</b>                         | <b>243,4</b>   |  |                |
| Télécommunications, poste et télégestion                      | 18,5           |  |                |
| Engins et véhicules   | 105,2          |  |                |
| Informatique  | 57,1           |  |                |
| Assurances  | 11,0           |  |                |
| Locaux  | 56,1           |  |                |
| Divers  | -4,5           |  |                |
| <b>Contribution des services centraux et recherche</b>        | <b>182,9</b>   |  |                |
| <b>Collectivité et autres organismes publics</b>              | <b>2 006,0</b> |  |                |
| Part collectivité   | 1 431,0        |  |                |
| Autres organismes publics                                     | 575,0          |  |                |
| <b>Charges relatives au renouvellement</b>                    | <b>447,7</b>   |  |                |
| Pour garantie de continuité du service                        | 36,5           |  |                |
| Fonds contractuel   | 411,1          |  |                |
| <b>Charges relatives aux investissements contractuels</b>     | <b>0,0</b>     |  |                |
| Annuités emprunt collectivité prises en charge                | 0,0            |  |                |
| <b>Charges relatives aux investissements du domaine privé</b> | <b>18,7</b>    |  |                |
| <b>Pertes sur créances irrécouvrables &amp; contentieux</b>   | <b>60,2</b>    |  |                |

# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (R.P.Q.S.) – EXERCICE 2018

Le Président remercie Monsieur Fabien Rabouille du bureau COGITE pour la qualité du support présenté à l'assemblée et invite Monsieur Fabrice LECLOU du SIAEP à commenter le support présentant l'avancement des différents travaux et projets en cours de réalisation.

# AFFAIRES DIVERSES



# CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DE 71 BRANCHEMENTS PLOMB 2019

|                 | Commune                  | Secteur                | Nbre de Branchement Plomb | Date de réalisation  | investissement                  |
|-----------------|--------------------------|------------------------|---------------------------|--|---------------------------------|
| travaux achevés | DARVAULT                 | Rte de Montereau/RD403 | 36                        | travaux réalisés en 2 phases, du 08 au 19/04/19<br>et du 6 au 31/05/2019 | 54 684 € ht                     |
|                 | CHATENOY                 | Mairie                 | 1                         | travaux achevés en mai 2019  | 2 065,00 € ht                   |
| travaux à venir | ORMESSON                 | Divers secteurs        | 12                        | Chantier en cours d'achevment  | 18 228,00 € ht                  |
|                 | SAINT PIERRE LES NEMOURS | Divers secteurs        | 22                        | travaux à venir semaine 39 (à partir du 23/09)                           | 33 418,00 € ht                  |
|                 |                          |                        |                           |  | 108 395 € ht / 130 074,00 € ttc |

# CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DE 36 BRANCHEMENTS PLOMB SUR LA COMMUNE DE DARVAULT

(PRÉALABLE À LA RÉFECTION DE LA ROUTE DE MONTEREAU / RD403 PAR L'AGENCE ROUTIÈRE DÉPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE)



Darvault  
SIAEP de Nemours Saint Pierre  
17/09/2019 10:03



Darvault  
SIAEP de Nemours Saint Pierre  
17/09/2019 10:01



Darvault  
SIAEP de Nemours Saint Pierre  
17/09/2019 10:08

# SÉCURISATION DU RÉSERVOIR DE MONTMIEN À SAINT PIERRE LÈS NEMOURS

CLÔTURE DU PÉRIMÈTRE (70 MÈTRES DE CLÔTURES + PORTAIL 4 MÈTRES)

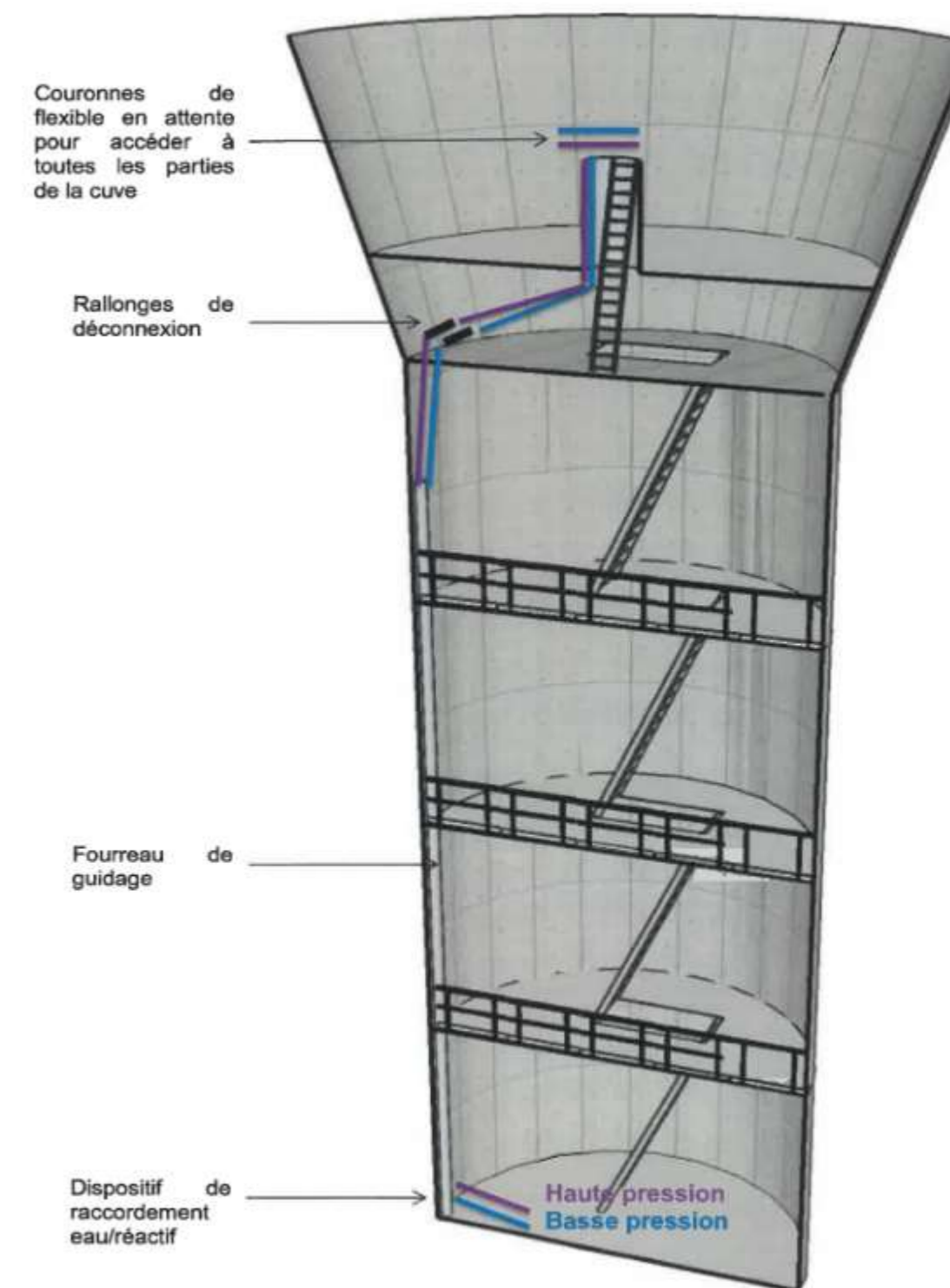
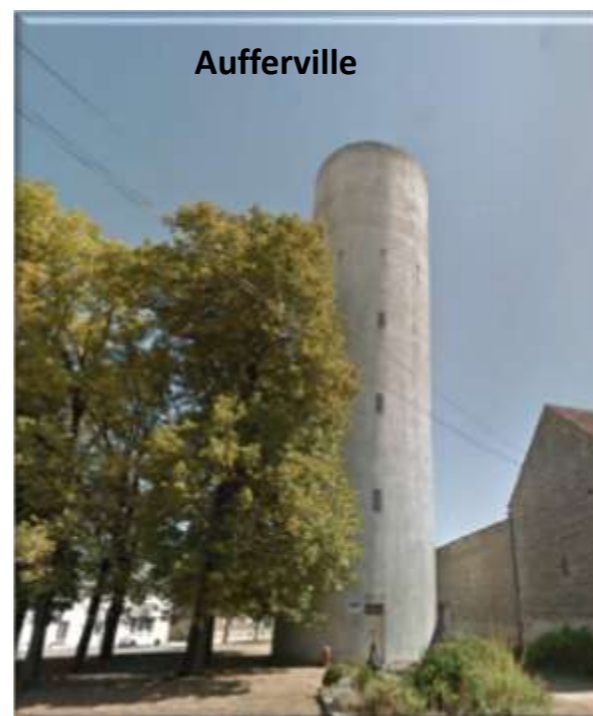
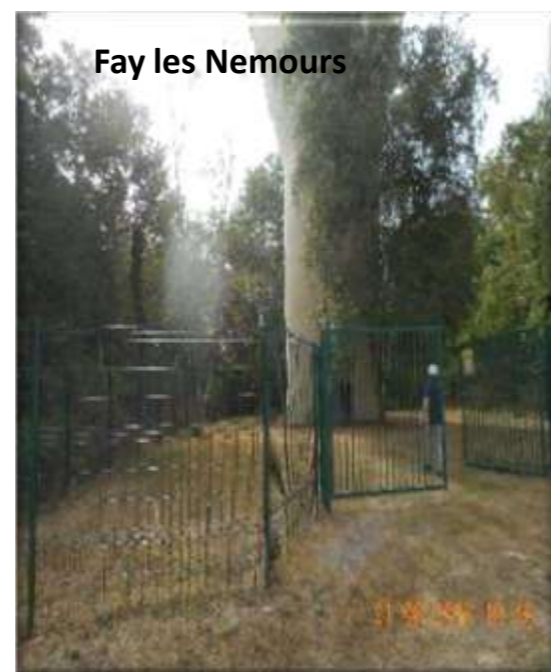


# SÉCURISATION DES 5 RÉSERVOIRS SUR TOUR

(SÉCURISATION DE L'ACCÈS AU PERSONNEL POUR LE NETTOYAGE DES RÉSERVOIRS)

## Protection des laveurs de réservoirs : Pose de colonnes sèches pour la suppression du port de charges

- Réservoir d'Aufferville
- Réservoir de Chatenoy - Ormesson
- Réservoir de Fay Lès Nemours
- Réservoir de Montaviot à Saint Pierre Lès Nemours
- Réservoir de Montmien à Saint Pierre Lès Nemours



# SÉCURISATION DU RÉSERVOIR DE CHATENUY – ORMESSON

(MISE EN PLACE D'UN EXTRACTEUR D'AIR DANS LE LOCAL CHLORATION)





# SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'ACCÉLÉRATEUR EAU POTABLE DE DARVAULT

(REPLACEMENT DE LA TRAPPE D'ACCÈS AU POSTE)



# SÉCURISATION DE L'ACCÈS AUX 3 BÂCHES D'EAUX BRUTES

(MISE EN PLACE DE GARDE-CORPS)



# CANALISATION DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE SUR PARCELLES PRIVATIVES (109 AV. DE LYON À NEMOURS)


Emprise convention initiale parcelle A022 

Emprise nouvelle convention ou acquisition parcelles A022 et A021 



**CONSEIL SYNDICAL DU 17/09/2019**  
SERVICE EAU POTABLE  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

CONCLUSION DE L'ORDONNANCE DU TGI DE FONTAINEBLEAU REÇUE LE 03/10/2018 :  
Propriétaire déboutée de sa demande de provision de 20 000 €  
**PROCHAINE ÉTAPE** : A SUIVRE RAPPORT DE L'EXPERT SUITE À LA RÉUNION DU 22 MARS 2019

 Sommaire  
Affaires diverses

 Sommaire  
général

PAGE 35/43

# SÉCURISATION DES BÂCHES DE CHAINTREAUVILLE

(REPRISE DES MURS DE SOUTIEN)



# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR LES COMMUNES DU SIAEP

## (SYNTHÈSE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2018)



Édité le : 30/07/2019

UDI : SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à AUFFERVILLE

en totalité

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité   |
|---|--|
| <b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b><br>A : Eau de Bonne qualité<br>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées<br>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation<br>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation |

Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °f<br>Maximum : 28,9 °f<br><b>Eau moyennement calcaire</b>   |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).  
Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE  
**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



Édité le : 30/07/2019

UDI : SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à BAGNEAUX-SUR-LOING

sauf lot Montapot

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité   |
|---|--|
| <b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b><br>A : Eau de Bonne qualité<br>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées<br>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation<br>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation |

Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °f<br>Maximum : 28,9 °f<br><b>Eau moyennement calcaire</b>   |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).  
Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE  
**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR LES COMMUNES DU SIAEP

## (SYNTHÈSE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2018)



Édité le : 30/07/2019

UDI : SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à CHATENOUY

en totalité

| Conclusion sanitaire                                  |  | Indicateur global de qualité |   |
|---|--|------------------------------|---|
| 2018  | L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. | <b>A</b>                     | A : Eau de Bonne qualité  |
|   |  |                              | B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A |  |                              |   |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °f<br>Maximum : 28,9 °f<br><b>Eau moyennement calcaire</b>   |

#### Origine de l'eau

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement.

qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).

Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

#### Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques.  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

#### CONSEILS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



Édité le : 30/07/2019

UDI : SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à CHEVRAINVILLIERS

en totalité

| Conclusion sanitaire                                  |  | Indicateur global de qualité |   |
|---|--|------------------------------|---|
| 2018  | L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. | <b>A</b>                     | A : Eau de Bonne qualité  |
|   |  |                              | B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A |  |                              |   |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°f).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °f<br>Maximum : 28,9 °f<br><b>Eau moyennement calcaire</b>   |

#### Origine de l'eau

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement.

qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).

Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

#### Contrôles sanitaires réglementaires

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques.  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

#### CONSEILS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR LES COMMUNES DU SIAEP

## (SYNTHÈSE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2018)



Édité le : 30/07/2019

UDI: SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à DARVAULT

en totalité

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité  |
|---|---|
| 2018<br><b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b>  |
|   | <p>A : Eau de Bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p> |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A   |   |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|-----------------------|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |                       |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |                       |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |                       |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |                       |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |

| Paramètres principaux   | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018  |
|---|--|---|
| <b>DURETE</b>   |  |   |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre. | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °F<br>Maximum : 28,9 °F<br>Eau moyennement calcaire |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).

Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).



Édité le : 30/07/2019

UDI: SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à FAY-LES-NEMOURS

en totalité

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité  |
|---|---|
| 2018<br><b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b>  |
|   | <p>A : Eau de Bonne qualité</p> <p>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées</p> <p>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation</p> <p>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation</p> |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A   |   |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|-----------------------|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |                       |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |                       |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |                       |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |                       |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>              | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |

| Paramètres principaux   | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018  |
|---|--|---|
| <b>DURETE</b>   |  |   |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre. | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °F<br>Maximum : 28,9 °F<br>Eau moyennement calcaire |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).

Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.

Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.

Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR LES COMMUNES DU SIAEP

## (SYNTHÈSE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2018)



Édité le : 30/07/2019

UDI: SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à NEMOURS

en totalité

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité   |
|---|--|
| <b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b><br>A : Eau de Bonne qualité<br>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées<br>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation<br>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A   |  |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °F<br>Maximum : 28,9 °F<br>Eau moyennement calcaire  |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).  
Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE  
**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

**Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.**

**Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.**

**Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.**

**Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).**



Édité le : 30/07/2019

UDI: SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à ORMESSON

en totalité

| Conclusion sanitaire  | Indicateur global de qualité   |
|---|--|
| <b>L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles.</b> | <b>A</b><br>A : Eau de Bonne qualité<br>B : Eau sans risque pour la santé, ayant fait l'objet de non conformités limitées<br>C : Eau de qualité insuffisante, ayant pu faire l'objet de limitations de consommation<br>D : Eau de mauvaise qualité, ayant pu faire l'objet d'interdictions de consommation |
| Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A   |  |

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °F<br>Maximum : 28,9 °F<br>Eau moyennement calcaire  |

**Origine de l'eau**  
Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).  
Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE  
**Contrôles sanitaires réglementaires**  
L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

**CONSEILS**

**Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.**

**Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.**

**Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.**

**Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).**



# QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE SUR LES COMMUNES DU SIAEP

## (SYNTHÈSE DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE DE FRANCE POUR L'ANNÉE 2018)



Édité le : 30/07/2019

UDI: SIAEP NEMOURS - SAINT PIERRE A - n° : 077000872 -  
Collectivité : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE

### Qualité de l'eau distribuée à SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS

en totalité

|  | Conclusion sanitaire   | Indicateur global de qualité |
|--|--|------------------------------|
| 2018   | L'eau distribuée a été conforme aux limites de qualité réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés, compte tenu des connaissances scientifiques actuelles. | <b>A</b>                     |
| <p>Historique de l'indicateur global de qualité : 2017=A</p> <p>L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.</p> |  |                              |

| Paramètres principaux  | Indicateur de qualité  | Détails des résultats d'analyses pour l'année 2018   |
|--|--|--|
| <b>BACTERIOLOGIE</b>   |  |  |
| Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.<br>Limite de qualité : Absence exigée.  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 50<br>Tous les contrôles sont conformes.   |
| <b>NITRATES</b>  |  |  |
| Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.<br>Limite de qualité : 50 mg/l  | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 49<br>Moyenne : 25,5 mg/L<br>Maximum : 36,2 mg/L   |
| <b>FLUOR</b>   |  |  |
| Oligo-élément naturellement présent dans le sol et dans l'eau.<br>Limite de qualité : 1,5 mg/l<br><i>Le fluor joue un rôle dans la prévention des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire, il convient de consulter un professionnel de santé.</i> | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Moyenne : 0,13 mg/L<br>Maximum : 0,19 mg/L  |
| <b>PESTICIDES</b>  |  |  |
| Substances chimiques utilisées, le plus souvent, pour protéger les cultures ou pour désherber.<br>Limites de qualité : 0,1 µg/l pour chaque substance ; 0,03 µg/l pour aldrine, dieldrine et heptachlore, heptachlore époxyde ; 0,5 µg/l toutes substances confondues.   | <b>A</b>   | Nombre de contrôles : 3<br>Valeur maximale pour toutes les molécules analysées : 0,015 µg/L<br>Molécule à l'origine de maximum : atrazine déséthyl |
| <b>DURETE</b>  |  |  |
| Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La dureté s'exprime en degré français (°F).<br>Il n'y a pas de limite de qualité pour ce paramètre.  | <i>Pas d'indicateur de qualité en l'absence de limite de qualité</i> | Nombre de contrôles : 6<br>Moyenne : 27,8 °F<br>Maximum : 28,9 °F<br>Eau moyennement calcaire  |

**Origine de l'eau**

Eau d'origine souterraine. Le réseau est alimenté par 1 installation(s) de traitement, qui traite(nt) l'eau provenant de 6 captage(s).

Le maître d'ouvrage : SIAEP NEMOURS - SAINT-PIERRE a délégué tout ou partie de la gestion à SAUR SECTEUR GATINAIS-BOURGOGNE

**Contrôles sanitaires réglementaires**

L'Agence régionale de santé est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. En 2018 :  
- 52 prélèvements physicochimiques,  
- 50 prélèvements bactériologiques ont été réalisés.  
Plus de 400 paramètres différents ont été analysés.

#### CONSEILS



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire ; de même, dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur est inhabituelle, signalez-le à votre distributeur d'eau (Voir facture).

# RÉUNIONS DU CONSEIL SYNDICAL ANNÉE 2020

| DATES DES RÉUNIONS                              | AFFAIRES PRINCIPALES À L'ORDRE DU JOUR  |
|---|---|
| Mardi 04 février 2020                           | DÉBATS D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020  |
| Mardi 3 mars 2020                               | BUDGETS 2020<br>(+ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA RECONSTRUCTION DE LA STEP DE POLIGNY) |
| <b>Elections Municipales 15 et 22 mars 2020</b> |   |
| fin avril 2020 ?                                | INSTALLATION NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL DU SIAEP  |
|   |   |
|   |   |
|   |   |

# CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le Président remercie Monsieur LECLOU pour sa présentation et, l'ordre du jour étant épuisé, lève la séance à 19h10.

Le Président,

Signature apposée le 26/09/2019

Casimir WROBEL

Le Secrétaire

Signature apposée le 26/09/2019

Frédéric DEMASSON

